

PATINOIRE RÉGIONALE

Permis de construire en poche

Aucune opposition n'est venue contrer le dépôt public du permis de construire pour la rénovation et l'agrandissement de la patinoire régionale d'Ajoie et du Clos du Doubs à Porrentruy.

Le délai légal courait jusqu'au 29 mars, mais pour se prémunir contre un courrier qui aurait fait des détours avant d'arriver dans la boîte aux lettres communale, le Syndicat intercommunal du district de Porrentruy (SIDP) a voulu attendre hier pour certifier la chose. Le suspens n'était toutefois pas trop grand, puisque le SIDP avait pris les devants en allant voir avant le dépôt public voisins et associations.

Courant coupé dès lundi

Dimanche soir, les compresseurs de la patinoire qui maintiennent la glace en forme seront arrêtés et, lundi, l'électricité sera coupée dans toute la structure, détaille le président du SIDP Stéphane Babej. Les travaux de désamiantage débuteront le 15 avril, avant que, dans la foulée, la partie de l'actuelle structure abritant le restaurant – fermé depuis la semaine pas-

sée – le bureau du HC Ajoie ou encore la tribune de presse ne soient démolies. C'est là que sera par la suite construit le nouveau bloc central de la patinoire, qui reliera les deux champs de glace. D'ici là, un filet fera office de paroi pendant les travaux.

Route de Courgenay fermée toute la semaine

Déjà entamés depuis plusieurs semaines, les travaux sur les conduites souterraines à l'extérieur de la patinoire, eux, se poursuivent. La semaine prochaine, un chantier sera ouvert à la route de Courgenay, où se situe une reprise de la conduite d'eau de la patinoire.

La Municipalité profitera de devoir intervenir dans le secteur pour mener également des fouilles pour le Thermoréseau notamment. Conséquence, de lundi à vendredi prochains, la route de Courgenay sera fermée à la circulation depuis le rond-point de la patinoire jusqu'au carrefour du chemin des Bains. Côté est, l'accès à la ville de Porrentruy devra donc obligatoirement se faire par la route d'Alle.

AD

DAMPHREUX

Emma Kaiser fête ses cent ans

C'est demain dimanche qu'Emma Kaiser, la doyenne du village de Dampierre, aura cent ans.

Atmée d'une famille de sept enfants, elle a travaillé dans la pierre fine à Dampierre avant de partir vivre à Bâle. C'est là-bas qu'elle a rencontré son époux, Jules Kaiser, avec qui elle a convolé en 1960. En 2005, après le décès de ce dernier, Emma Kaiser a décidé de revenir vivre à Dampierre, dans sa maison familiale. Depuis huit ans, sa sœur cadette Alice – qui entrera pour sa part dans sa centième année le 15 juin – l'y a rejointe. Un réseau de solidarité et de bienveillance familiale et villageoise s'est mis en place autour d'elles, leur permettant de couler ensemble des jours heureux.

Frère et sœurs réunis

Emma Kaiser soufflera ce midi ses cent bougies, lors



Emma Kaiser aura 100 ans demain.

ARL MR ES

d'une petite fête de famille. Outre sa cadette Alice, son unique frère Gérard, 91 ans, et une autre de ses sœurs, Juliette, 94 ans, y prendront part. Les autorités de Dampierre passeront aussi ces prochains jours remettre un petit cadeau d'anniversaire à la nouvelle centenaire.

AD

SAINT-URSANNE

Un nouveau président pour le Foyer pour personnes âgées

La présidence du conseil d'administration du Foyer pour personnes âgées de Saint-Ursanne change de visage, puisque Patrick Riat, de Porrentruy, a transmis ses fonctions à Charles Girardin, de Clos du Doubs, jusque-là vice-président. L'ancien président souhaitait passer le témoin, ayant fait son temps et pour raisons de santé également. Charles Girardin constate, lui, que l'ambiance est redevenue bien meilleure

depuis l'entrée en fonction du nouveau directeur Christian Eichler il y a deux ans. On a renforcé l'équipe administrative pour permettre au directeur de se consacrer à d'autres tâches. Et le taux d'absentéisme des employés a nettement diminué par rapport à la période de crise qu'a vécue l'institution. constate le nouveau président. Le Foyer emploie actuellement 120 personnes et accueille 90 pensionnaires.

DF

INCENDIE DU CAR DANS LE TUNNEL DU BOIS DE MONTAIGRE

L'enquête est toujours en cours

Voilà six mois qu'un car français prenait feu dans le tunnel A16 du Bois de Montaigne à Porrentruy. L'enquête pour établir les circonstances de l'incendie est toujours en cours et c'est au total une trentaine de personnes qui seront auditionnées par le Ministère public.

Des actes d'enquête ont été demandés en France par la procureure, qui attend toujours une réponse.



Le car, avec à son bord 54 personnes, avait pris feu sous le tunnel A16 du Bois de Montaigne. PHOTO ARCHIVES

Le 4 octobre dernier, peu avant 17 h 30, un car français prenait feu sous le tunnel du Bois de Montaigne, à Porrentruy. Les 54 personnes à son bord – 50 élèves de l'École d'art de Belfort, leurs trois professeurs et le chauffeur – avaient pu s'en extraire sans être blessés. Trois élèves avaient néanmoins été incommodés par les fumées et emmenés à l'Hôpital de Nord Franche-Comté à Trévenans, en France voisine. Peu après, le conducteur du bus avait été inculpé pour infraction à la Loi sur la circulation routière et éventuellement incendie par négligence.

Ultime auditions de témoins ce mois-ci

Aujourd'hui, les actes d'enquête pour faire toute la lumière sur les causes de cet incident sont toujours en cours. Outre le chauffeur, la procureure en charge du dossier, Frédérique Comte, a auditionné à Porrentruy 17 élèves pré-

sents dans le véhicule ce jour-là, ainsi qu'un des responsables de l'entreprise de transport française propriétaire du bus. Elle doit encore entendre ce mois-ci les trois professeurs accompagnateurs, ainsi que trois à quatre automobilistes qui, le 4 octobre, ont vu le bus circuler sur l'A16 avant qu'il ne prenne feu. Ces derniers s'étaient fait connaître après l'appel à témoin lancé le lendemain de l'incendie par le Ministère public jurassien.

Rapport d'expertise de la carcasse terminé

Très vite cet automne, la justice avait évoqué des problèmes techniques rencontrés par le véhicule lors de son trajet entre Berne, où les élèves avaient passé la journée, et Porrentruy, par lequel il transitait pour rentrer à Belfort. Difficulté du véhicule à monter la côte à la sortie de Bièvre, fumée s'échappant du véhicule depuis la sortie du tunnel

du Mont-Terri – à environ 20 km du tunnel du Bois de Montaigne – certains automobilistes ont aussi dit avoir vu du gazoil s'échapper du véhicule en chemin. «Le rapport d'expertise de la carcasse du véhicule est terminé, indique Frédérique Comte. Mais avant

de le déposer, les experts attendent que les dernières auditions de témoins aient lieu, pour voir s'il y a lieu de compléter ce rapport», précise-t-elle. Pour sa part, une fois les dernières auditions menées, ses investigations seront terminées.

ANNE DESCHAMPS

Actes en France qui se font attendre

«Je suis toujours en attente des nombreux actes d'enquête demandés à la France», précise la procureure Frédérique Comte. Parmi les tâches à accomplir pour elle par la police française, l'audition d'autres représentants de la société de transport auquel appartient le car, «susceptibles d'apporter de nouveaux éléments à l'enquête» ou encore l'obtention de l'historique du car (date de mise en service ou de sa dernière expertise...), Frédérique Comte a transmis cette commission rogatoire internationale au procureur de la Cour d'appel de Colmar le 19 décembre. Elle n'a depuis pas de nouvelles. «Ce sont des éléments importants, poursuit-elle, car ils pourraient mettre au jour des défauts d'entretien du car par exemple. Mais le résultat des actes d'enquête en France ne remettra pas en cause le dossier d'expertise de la carcasse du véhicule», précise la procureure.

Pour l'heure, seul le chauffeur du bus reste donc inculpé. Frédérique Comte déterminera à l'issue de son instruction si, au vu des éléments récoltés, il reste poursuivi et encourt une condamnation, par ordonnance pénale ou renvoi devant le tribunal. AD

PAROISSE DE FONTENAIS

Budget 2019 approuvé

Réunissant 21 ayant-droits sous la présidence de Clément Daurcourt, l'assemblée de paroisse de Fontenais a approuvé jeudi le budget 2019, qui prévoit un déficit de 1619 fr. pour un total de produits de 206 950 fr. La nouvelle équipe, entrée en fonction en début d'année, a reconduit pour l'essentiel les montants qui avaient été inscrits dans le budget 2018. Cela a permis de rassurer les représentants de groupements paroissiaux, qui se demandaient s'ils garderaient la même enveloppe qu'en 2018. DF

En bref

EJON

Une audition de piano donnée mardi

L'École jurassienne et Conservatoire de musique (EJCM) organise mardi soir une audition de piano de la classe de Benoît Hennecart. Les élèves joueront Bach et son *Prélude en do majeur*, BWV 924, Tchaïkovski, ou encore Schumann et la *Comptine d'un autre été* de Tiersen. Les jeunes musiciens conteront également *La Légende du lapin blanc* de Poullard. L'audition aura lieu dans les locaux de Sous-Bellevue à Porrentruy, à 19 h 30. L'entrée est libre avec une collecte à la sortie. MM

Agenda

COURGENAY
– Mardi, ce jour, dès 8 h, à la rue de la Petite-Gilberte.

MIECOURT
– Brocante de la Fondation des amis du château de Miecourt, aujourd'hui et demain dimanche, de 9 h à 18 h, sur le site du château.

COURGENAY

Une dernière soirée au Point Jazz

Le Point Jazz de Courgenay accueille ce soir l'orchestre suisse Harasse Jazzband à 20 h 30. Ce sera le dernier concert de la saison, la 10^e du Point Jazz, qui reprendra ses activités musicales en septembre.

«Pourquoi Harasse? Parce que les cageots servant à transporter leur matériel à leurs débuts étaient devenus trop petits», indiquent les organisateurs. Les musiciens jouent un répertoire traditionnel du jazz en interprétant des morceaux de Duke Ellington, Sidney Bechet et Louis Armstrong, accompagnés par la voix de Myriam Chevalley.



Le Harasse Jazzband clôture la saison du Point Jazz ce soir.

Cette formation, typique de celles qui jouaient dans les années 1930, a été formée dans les années 1980 et a fait résonner ses notes dans les mani-

festations, principalement en Suisse romande. MN
Réservation conseillée sur www.pointjazz.ch ou au ☎ 032 461 33 62.

CORNOL

Plus de 3 tonnes de PET recyclés

Les habitants de Cornol ont contribué au recyclage de 3,5 tonnes de bouteilles à boissons en PET l'an dernier. C'est presque une tonne de moins qu'en 2017, mais tout de même.

Ces quelque 127 776 bouteilles ont été recyclées par l'association PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité, à signaler la commune ajoutée dans son dernier tous-ménages.

La collecte de 2018 aura au total permis une économie d'environ 10 560 kg de gaz à effet de serre et d'environ 3344 litres de pétrole. AD